

ACADEMIE
DE
MONTPELLIER

LYCÉE DES MÉTIERS ARTS-BTP
FERNAND LÉGER
34600 BEDARIEUX

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 26 NOVEMBRE 2020

Année scolaire : 2020 -2021

Numéro de séance : N° 02

Date de convocation : 20 NOVEMBRE 2020

Présidence de : M. LISTELLO Jérôme

Quorum : 15

Nombre des présents : 22

Nombre d'absents excusés : 7

SOMMAIRE**DES QUESTIONS TRAITÉES****Décision**

Avis
Vote
Extrait
Motion

page**Numéro
d'acte****Pièces
jointes****désignation****N°**

Désignation du secrétaire de séance :
Madame Anne VENDEVILLE
Assistante de direction

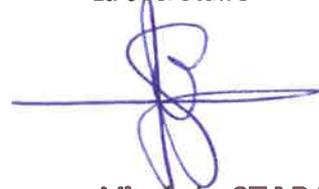
Signatures

Le Président


Jérôme LISTELLO



La Secrétaire


Virginie STARA

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 Jeudi 26 Novembre 2020 à 17h30 – Salle TANTAJO - R+1 – Bâtiment d'accueil
 Sous la présidence de M. LISTELLO Jérôme - Proviseur

		Emargements	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement :	<i>M. LISTELLO Jérôme</i>			
- Adjoint :	<i>Mme BOURGUET Nathalie</i>			
- Gestionnaire :	<i>Mme STARA Virginie</i>			
- Directeur adjoint S.E.G.P.A. :				
- Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques	<i>M. MONFORTE Henri</i>			
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement :	<i>Mme NEGRIER Béatrice</i>		X	X
	<i>Mme BOURGUET Zina</i>		X	X
- de la commune siège :	<i>1 - M. BARSSE Francis</i>			
	<i>2 - M. GARCIA Frédéric</i>		X	X
- groupe de communes				
- qualifiées	<i>1 - M. HAMEL Johan</i>		X	X
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
	<i>1 - M. DEMER Franck</i>			
	<i>2 - Mme DELOR Laetitia</i>			
	<i>3 - M. CROS Christophe</i>			
	<i>4 - M. SEZNEC Benoît</i>			
	<i>5 - Mme AUSTRUY Sophie</i>			
	<i>6 - Mme ISABELLE Karine</i>			
	<i>7 - Mme PICARD Mélanie</i>			
- au titre des personnels A.T.O.S.S.				
	<i>1 - M. BOULANT Fabrice</i>			
	<i>2 - M. MAS Christophe</i>			
	<i>3 - M. ORSINI Axel</i>		X	X
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- parents	<i>1 - Mme BROUSSE Valérie</i>			
	<i>2 - Mme DECORPS Catherine</i>			
	<i>3 - Mme MILLE Caroline</i>			
	<i>4 - Mme MOUISSET Emmanuelle</i>			
	<i>5 - Mme RUBIO Valérie</i>			
- élèves	<i>1 - M. HERMET Alix</i>			
	<i>2 - Mme PAILLON Marina</i>			
	<i>3 - M. YESTE Hugo</i>		X	X
	<i>4 - M. MARTINEZ Benjamin</i>		X	X
	<i>5 - M. MACONE Ancelin</i>			
MEMBRES CONSULTANTS				
	<i>1 - Mme ROUCOULES Sylvie</i>			
	<i>2 -</i>			
	<i>3 -</i>			
	<i>4 -</i>			

Nombre de membres du CA 29

Quorum 15

		Emargements	Absents	Excusés
PERSONNALITES - SUPPLEANTS				
- de la collectivité de rattachement : <i>M. COSSANGE Nicolas</i>				
<i>Mme ROQUE Dolorès</i>				
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS - SUPPLEANTS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
<i>1 - M. RAVAILLE Julien</i>				
<i>2 - Mme ANSELIN Svanhild</i>				
<i>3 - Mme CLUCHIER Sophie</i>				
<i>4 - Mme DUTEIL DEYRIES Sophie</i>		<i>Bois</i>		
<i>5 -</i>				
<i>6 -</i>				
<i>7 -</i>				
- au titre des personnels A.T.O.S.S.				
<i>1 - M. ALTADILL Frédéric</i>				
<i>2 -</i>				
<i>3 -</i>				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- parents	<i>1 - Mme SEXTON Patricia</i>			
	<i>2 - Mme VAUDELLE Sandra</i>			
	<i>3 -</i>			
	<i>4 -</i>			
	<i>5 -</i>			
- élèves	<i>1 -</i>			
	<i>2 - Mme MARTINEZ Faustine</i>			
	<i>3 - M. LEBORGNE Timy</i>			
	<i>4 - M. MASSON Clément</i>			
	<i>5 - M. GATT Bradley</i>			

I- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du jeudi 26 novembre 2020 et de l'ordre du jour

Le quorum étant atteint avec 20 présents, le conseil débute à 17h35.

Monsieur le Proviseur fait part à l'assemblée de la modification à apporter au procès-verbal du Conseil d'Administration du jeudi 5 novembre 2020. Mme AUSTRUY demande que ses propos soient ainsi reformulés : « Certains enseignants éprouvent des difficultés et ne se sentent pas en sécurité sanitaire car ils multiplient les changements de classe et doivent transporter les classeurs élèves et manuels, et manipuler de nouveaux matériels dans chaque nouvelle classe, parfois à chaque heure. »

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du jeudi 29 juin 2020 avec cette modification.

VOTE **POUR 22** CONTRE 00 ABSTENTION 00

Rappel de l'ordre du jour

- 1- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du jeudi 5 novembre 2020 et de l'ordre du jour.
- 2- Modification du calendrier des PFMP 2020-2021.
- 3- Budget prévisionnel 2021.
- 4- Affaires financières.
- 5- Contrats et conventions.
- 6- Questions diverses (à déposer par écrit au plus tard 48 heures ouvrables avant le Conseil d'Administration).

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'ordre du jour du présent conseil.

VOTE **POUR 22** CONTRE 00 ABSTENTION 00

II- Modification du calendrier des PFMP 2020-2021

Monsieur le Proviseur présente la proposition de modification du calendrier des PFMP et en explique les raisons.

Il s'agit :

- de regrouper les Terminales sur une même période de stage, les quatre premières semaines de mars (formation Erasmus annulée pour deux classes),

- pour les 2SDG et 2ATIM, trouver une période propice au report des stages supprimés pour raison sanitaire et économique, en veillant d'une part à parer tout risque de démobilisation à l'approche des examens, et d'autre part, à éviter la concurrence car certaines sections démarchent le même type d'entreprises.

Pour ces deux classes, le moment le plus favorable serait les trois dernières semaines avant les vacances de février.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la modification du calendrier des PFMP 2020-2021.

VOTE

POUR 22

CONTRE 00

ABSTENTION 00

III- Budget prévisionnel 2021

Monsieur le proviseur remercie Mme STARA, Adjointe-Gestionnaire pour son investissement et son travail de qualité lors de la préparation de ce budget prévisionnel.

Il est conforme au projet d'établissement tout en respectant trois grands principes primordiaux : l'annualité, la sincérité et l'équilibre.

Les recettes et les dépenses sont détaillées, réparties selon les besoins, et regroupées par service (généraux, spéciaux ou annexes) dans un tableau. À noter que certaines sont affectées et ne peuvent donc pas être détournées de leur usage prédéterminé.

Monsieur le Proviseur indique que le fonctionnement du lycée nécessite un financement d'approximativement 6 276 858,12 €. Cela regroupe les participations de l'État, du Conseil Régional (subvention de + 3% pour 2021), des familles, des entreprises et de l'Europe. La dépense annuelle par élève est d'environ 17 500 €.

Le budget primitif 2021 prévoit :

- 1 107 943,45 € de recettes,
- 1 123 228,84 € de dépenses,

soit un différentiel de : – 15 285,39 €.

Ce déséquilibre se situe au niveau du service ALO (Administration et Logistique) et s'explique par le fait que le coût du contrat de maintenance des nouvelles chaudières est passé de 10 000 € à 42 222 €. Cette dépense n'avait pas encore été estimée lors du calcul de la subvention de la Région et n'a donc pas pu être anticipée.

Une partie de cette somme peut être absorbée par le budget de l'établissement et l'autre, à hauteur de 15 285,39 €, requiert un prélèvement sur fonds de réserve. Celui-ci est rendu possible, après analyse par l'Agent Comptable, car « La situation financière est saine. Le fonds de roulement reste à un niveau confortable. ». Une subvention exceptionnelle sera demandée à la Région en janvier 2021.

Don MDL : Lors de son Assemblée générale du 17/09/20, la MDL a décidé de faire un don au lycée, d'un montant de 1 200 €, pour l'année scolaire 2020-2021, en rapport avec le cofinancement des projets mentionnés.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité ce don de la MDL.

VOTE

POUR 22

CONTRE 00

ABSTENTION 00

Tous les éléments ayant été communiqués, Monsieur le Proviseur procède au vote.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le budget prévisionnel, y compris le prélèvement sur fonds de réserve de 15 285,39 €.

VOTE

POUR 22

CONTRE 00

ABSTENTION 00

IV- Affaires financières

1) Attestation MDL

Concernant l'année scolaire 2019-2020, Monsieur le Proviseur présente pour régularisation une attestation de Mme ISABELLE Karine, référente de la MDL.

Elle mentionne que le projet de participation de l'atelier théâtre a été voté par l'Assemblée Générale de la MDL à la hauteur de 400 €.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité ce projet de participation de l'atelier théâtre.

VOTE POUR 22 CONTRE 00 ABSTENTION 00

2) Décisions Budgétaires Modificatives (DBM)

Monsieur le Proviseur commente une DBM par vote concernant l'exercice 2020.

Il est question de prélèvements sur le fonds de roulement, après analyse et accord de l'Agent Comptable, répartis sur deux services :

- ALO : 4 500 € correspondant aux dépenses liées aux COVID (distributeurs de gel, gel...)
- SRH : 13 500 €, les recettes ayant été moindres en raison du confinement avec des dépenses fixes.

Il s'agit également de l'ajustement des CPG 2020 (Crédits Pédagogiques Globalisés) par DBM de type 33.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité ces Décisions Budgétaires Modificatives.

VOTE POUR 22 CONTRE 00 ABSTENTION 00

V- Contrats et Conventions

1) Conventions d'hébergement des élèves internes en provenance des Lycées Le Parterre et Ferdinand Fabre

Ce partenariat permet d'augmenter localement l'offre de formation (ouverture d'une nouvelle section à Fabre) et de participer au maintien en activité d'un établissement (grand nombre d'internes au Parterre).

Un projet visant à améliorer les conditions de vie en internat au lycée étant en cours d'élaboration, ces conventions deviendront caduques à son aboutissement. De nouvelles seront alors établies pour l'année prochaine. En attendant, elles demeurent valables.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité ces deux conventions d'hébergement des élèves internes.

VOTE **POUR 22** CONTRE 00 ABSTENTION 00

2) Convention de gestion et d'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

La société Languedoc Médical Collectes Services récupère et élimine les déchets médicaux en provenance de l'infirmerie.

Il s'agit là d'une convention de 2004 qui a besoin d'être réactualisée.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité cette convention de récupération et d'élimination des DASRI.

VOTE **POUR 22** CONTRE 00 ABSTENTION 00

VI- Questions diverses

Informations

- Mme STARA contactera par mail les personnes intéressées pour participer à la commission restauration évoquée lors du Conseil d'Administration précédent.
Elle propose trois rendez-vous, de 14 heures à 16 heures, avec des ajustements possibles :
 - le 10/12/2020,
 - le 04/02/2021,
 - le 27/05/2021.
- Monsieur le Proviseur remercie l'ensemble du personnel et les élèves car en cette fin du mois de novembre et malgré la crise sanitaire, l'établissement et l'internat sont demeurés ouverts.
Il y a eu très peu de cas avérés dans le lycée et quasiment aucun cas contact.
Il espère que cela perdurera jusqu'aux vacances de Noël.
- Depuis la rentrée, des actes violents, des incivilités et des dégradations se sont produits dans le bus sur la ligne directe pour Béziers. Trois élèves en ont déjà été exclus définitivement et deux autres vont l'être.
Monsieur le Proviseur explique que le lycée travaille en partenariat avec Hérault Transport et les compagnies privées pour lutter contre ces comportements inadmissibles.

Il est 18h55. Aucune question n'a été déposée préalablement et à l'invitation de Monsieur le Proviseur, personne ne souhaite prendre la parole. Il décide donc de clore la séance.

Date prévisionnelle du prochain Conseil d'Administration : 4 février 2021
avec une Commission Permanente une semaine avant.